

## Formation nationale des référents sûreté



### Cours en étude sur fond documentaire et remédiation :

- Historique de la prévention situationnelle et base légale (avant semaine 1) ;
- Les principes de la prévention situationnelle (avant semaine 1) ;
- Les acteurs et les missions de la prévention situationnelle (avant semaine 1) ;
- Les différents éléments de protection mécanique et électronique (avant semaine 1) ;
- Identifier les différents composants des systèmes de vidéoprotection qui peuvent favoriser l'exploitation judiciaire (avant semaine 1) ;
- Utiliser un outil informatique simple pour illustrer les études de sûreté (avant semaine 3) ;
- La méthodologie dans un diagnostic de sûreté (après semaine 2 et avant semaine 3) ;
- La prévention de la radicalisation (avant semaine 4).

#### SEMAINE 1

**Objectif n°1 : appréhender les notions de prévention situationnelle et être en mesure de réaliser une consultation de sûreté ;**

- Remédiations et méthodologie commune aux quatre modes de restitution ;
- Vidéoprotection : enjeux, définition, types d'espace, base légale, stratégie d'implantation ;
- Les différentes phases de l'entretien, contenu et réalisation d'une consultation de sûreté : exercices.

#### SEMAINE 2

**Objectif n°2 : identifier les différents rôles d'accompagnement du référent sûreté en matière de vidéoprotection ;**

- Le RGPD, Le rôle des Forces de Sécurité de l'Etat (FSE) en matière de vidéoprotection ;
- Le rôle du RS, les différents régimes juridiques (mutualisation des moyens, nouveaux usages des systèmes de vidéoprotection - caméras piétons, LAPI, pièges photographiques, drones, IA...) ;
- La commission départementale de vidéoprotection, le CIPDR, le FIPD.

**Objectif n°3 : Rédiger une évaluation de sûreté et un diagnostic de sûreté ;**

- Les différentes phases de réalisation d'une évaluation et d'un diagnostic de sûreté ;
- Le risque malveillance ; les voies de traitement du risque ; les outils de synthèse ;
- appréhender la phase rédactionnelle d'une évaluation de sûreté : exercice.

#### SEMAINE 3

**Objectif n°3 : Rédiger une évaluation de sûreté et un diagnostic de sûreté (suite et fin) ;**

- appréhender la phase rédactionnelle d'un diagnostic de sûreté : exercice.

**Objectif n°4 : Rédiger un audit de sûreté et un audit de vidéoprotection urbaine ;**

- Déclinaison de la méthodologie de rédaction du diagnostic de sûreté. TD.

**Objectif n°5 : identifier le rôle du référent sûreté en matière de transports de fonds ;**

- Problématique de sûreté en milieu bancaire ;
- Cadre juridique et commission départementale des transports de fonds. DAB, dispositifs de maculage, convoyeurs de fonds.

#### SEMAINE 4

**Objectif n°6 : Intégrer les éléments de la menace terroriste dans la stratégie de sécurité nationale ;**

- Les modes opératoires terroristes et l'évolution de la menace ;
- Les réponses de l'Etat (prévention de la radicalisation, plan Vigipirate, les guides SGDSN) ;
- L'élaboration d'un PSE, d'un PPMS, les protections d'un PCS et les missions des agents privés de sécurité.
- La réglementation et les risques liés aux explosifs, notions de balistique, sites sensibles, drones, dispositifs normés et alternatifs anti véhicules bélier, protection d'un grand événement ;

**Objectif n°7 : repérer les signaux faibles d'une entreprise pouvant être la cible d'intelligence économique ;**

**Objectif n°8 : Identifier les notions utiles aux référents sûreté dans le cadre de la lutte contre la cybercriminalité ;**

#### SEMAINE 5

**Objectif n°9 : Évaluer une étude de sûreté et de sécurité publique (ESSP).**

- Le cadre légal de l'Étude de Sûreté et de Sécurité Publique ;
- Le contenu d'une ESSP. La ZAC, la sous-commission départementale de sécurité publique ;
- La protection des chantiers, lecture de plans, sécurité incendie, l'évaluation d'une ESSP, l'ANRU. TD.

#### DATES

**du 08 au 12 janvier 2024  
du 22 au 26 janvier 2024  
du 12 au 16 février 2024  
du 26 février au 08 mars 2024.**  
09h-17h30 (22 jours 1/2 – 150h)

#### LIEU

**École Nationale Supérieure de  
la Police**  
49, rue Chaude  
77130 CANNES ÉCLUSE

#### PUBLIC CIBLE

Directeurs de site,  
Responsables sûreté

#### DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Exposé interactif, étude sur  
fond documentaire,  
remédiation, démonstration,  
exercices, travaux dirigés,  
débriefing

#### PRÉREQUIS

Fonctions de responsable  
dans la sûreté

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

4 QCM et un examen écrit de  
03 heures (examens  
éliminatoires)

#### TARIF

**1000,00 € TTC/semaine**  
Frais de restauration et  
d'hébergement en sus  
(cf. bulletin d'inscription)

#### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

**ENSP de Cannes Écluse  
Secrétariat de la formation des  
référents sûreté :**  
01 64 69 36 47  
ensp77-formation-rs@interieur.gouv.fr